



**CPMR
CRPM**



Compte-rendu

Channel Task Force

Lundi 25 juin 20187 (10.15-15.45) - Portsmouth (UK)

Lieu : Université de Portsmouth, Winston Churchill Avenue, PO1 2UP Portsmouth

CONTEXTE

Conjointement à la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM), la Région Normandie a souhaité lancer une initiative pour renforcer la coopération sur la zone Manche, en lien avec les Régions Bretagne et Hauts de France. Considérant le processus du Brexit comme une opportunité pour redéfinir la coopération entre régions françaises et britanniques, la Task Force Manche vise à engager un dialogue approfondi avec les autorités locales et régionales de la Manche afin de favoriser son développement économique durable.

A l'occasion d'une première réunion organisée par la Région Normandie et la CRPM intitulée « Opportunités de coopération dans la zone Manche après le Brexit » le 15 novembre 2017, le groupe a pu identifier les domaines d'intérêt commun pour la coopération transmanche et explorer les modalités de coopération dans un contexte post-Brexit (cf. [compte-rendu](#)).

Cette nouvelle édition de la Task Force Manche a permis d'établir un dialogue avec les niveaux nationaux français et britannique afin d'envisager les futurs cadres de coopération dans la zone Manche et plus généralement entre autorités régionales britanniques et européennes, et de présenter des projets concrets.

1. Contenu des débats

1.1. Session d'ouverture

- **Professeur Pal Ahluwalia, Vice-Doyen en charge de la recherche et de l'innovation à l'Université de Portsmouth**, a accueilli les participants et a souligné l'implication des universités britanniques dans les programmes européens tels qu'INTERREG ou Horizon Europe. Les universités sont pionnières pour construire des ponts entre les pays et souhaitent le rester.
- **François-Xavier Priollaud, Vice-Président Europe et International, Région Normandie**, a rappelé les objectifs des rencontres de la Task Force Manche : le partage d'information notamment sur le Brexit, l'impulsion d'initiatives politiques et techniques pour faire vivre l'Espace Manche, la coordination entre régions, via le travail de la CRPM. L'approche reste « bottom up », pragmatique et ouverte aux suggestions des membres de cette Task Force. M. Priollaud a également rendu hommage à M. Cliff Jordan, ancien Leader du Norfolk County Council.
- **Didier Peralta, Conseiller régional de la Région Normandie, Membre de la Commission Affaires européennes et internationales**, a rappelé les conclusions de la première réunion de la Task Force Manche à Cardiff en Novembre 2017, en particulier les trois domaines de coopération retenus (Flux et contrôles douaniers, Recherche et Education, Affaires maritimes).
 - ➔ Voir le [compte-rendu](#) de la première réunion de la Task Force Manche.
- **Cllr Andrew Joy, Membre Exécutif en charge des Communautés, des Partenariats et des Affaires extérieures, Hampshire County Council et Président du Southern England Local Partners (SELP)** a souligné la volonté du Hampshire de travailler avec les amis européens dans la durée. Il a salué la proposition de la Commission européenne sur la Politique de Cohésion incluant le Royaume-Uni dans les potentiels bénéficiaires des programmes INTERREG. A ce titre, il a mentionné le projet « [Everywhere International SMEs](#) » d'accompagnement des PME à l'international, et l'intérêt de la coopération dans les secteurs suivants : ports et aéroports, automobile, croisières et aéronautique.
 - ➔ Voir [la position politique du SELP sur le Brexit](#)

1.2. Perspectives de coopération UK-UE

- **Cllr John Lamb Leader du Southend-on-Sea Borough Council et Vice-Président de la Commission Mer du Nord de la CRPM et Elise Wattrélot, Chargée de mission à la CRPM** ont présenté le travail de la CRPM sur le Brexit. L'un de ses succès est l'inclusion au sein de la proposition législative de la Commission européenne sur la Politique de Cohésion, du Royaume-Uni dans certaines composantes des programmes de coopération territoriale européenne. Toutefois, John Lamb a insisté sur la lenteur bureaucratique d'INTERREG, non adapté au rythme de l'innovation et du secteur privé. Il a également insisté sur le besoin de

trouver de nouvelles manières de coopérer, le Brexit ne signifiant pas la fin de la coopération franco-britannique.

→ Voir [Présentation PowerPoint](#)

→ Voir [Déclaration CRPM de Cardiff sur le Brexit](#)

- **Stuart Summers, Chef de la section France, Italie & BENELUX, Direction Europe, Foreign & Commonwealth Office** a affirmé la volonté du Foreign and Commonwealth Office de maintenir des contacts bilatéraux entre la France et le Royaume-Uni. Lors du Sommet franco-britannique de janvier 2018, certains points d'accord présentent un réel intérêt pour les régions :
 - La création d'un sommet des dirigeants locaux vers fin d'année 2018, à Paris ;
 - La mise en place d'un groupe de travail sur la sécurité maritime de la ligne Calais-Douvres ;
 - Un soutien au patrimoine partagé comme celui du Débarquement en Normandie ;
 - La création d'un conseil pour l'innovation d'entreprise avec le CBI et le MEDEF ;
 - La création d'une Task Force sur le changement climatique et les émissions de carbone ;
 - Une action spécifique pour « booster » le système des bourses pour la mobilité des jeunes.

Un sommet annuel en milieu d'année fera le bilan de ces actions. Un comité des sages sera créé pour recueillir et promouvoir les projets innovants. Ces sages ne sont pas encore désignés.

→ Voir le [communiqué de presse du Sommet Franco-britannique](#) de janvier 2018

1.3. Discours de Jean-Pierre Jouyet, Ambassadeur de France au Royaume-Uni

L'Ambassadeur de France a fait l'état des lieux des négociations sur le Brexit et a rappelé l'importance de maintenir et renforcer des relations étroites entre les régions côtières de la Manche. Il a remercié, à ce titre, la qualité de l'initiative Manche et a affirmé son plein soutien. Il a rappelé que la coopération culturelle et touristique, énergétique et plus généralement industrielle (notamment chimique et agroalimentaire) ou encore en matière de jeunesse sont primordiales pour l'Espace Manche. L'implication des territoires y est essentielle.

1.4. Atelier 1 : réfléchir au future d'INTERREG et penser au-delà ...

- **Nicolas Brookes, Directeur en charge de la Politique de Cohésion à la CRPM** a présenté en guise d'introduction, l'analyse des réponses au questionnaire envoyé aux régions membres sur l'avenir d'INTERREG.
 - Voir [l'analyse](#)
 - Voir la [présentation Powerpoint](#)
- **Sam Lucas, représentant du ministère des Communautés et Gouvernements Locaux (CLG), en charge du suivi des programmes INTERREG** a rappelé que la position du Royaume-Uni sur les programmes INTERREG n'est pas ferme, mis à part la volonté de perpétuer le programme PEACE. Le gouvernement reste à l'écoute des acteurs pour juger de sa plus-value. Il a manifesté son intérêt pour la Task Force Manche qui va au-delà du cadre d'INTERREG pour explorer d'autres formes de coopération.

Tous les intervenants du panel ont appelé de leurs vœux la participation du Royaume-Uni dans les programmes INTERREG. Néanmoins, tous ont rappelé l'importance de simplifier les procédures administratives et la gestion pour mieux impliquer les petites structures porteuses de projet.

- **Cllr Bob Egerton, Conseiller du County Council des Cornouailles, en charge de l'Aménagement et de l'Economie**, a mentionné le projet MERIFIC ainsi que la [coopération bilatérale entre les Cornouailles et le Finistère](#) (Bretagne), facilitée par le financement européen. Il a regretté que la proposition de la Commission européenne exclue le Royaume-Uni de la 5ème composante d'INTERREG.
- **Cllr Keith Kiddie, Norfolk County Council, Autorité de Gestion du programme INTERREG VA France (Channel) England**, a souligné l'intérêt de l'exercice d'Autorité de Gestion tout en reconnaissant la difficulté de gestion rencontrée sur le programme Interreg. Il a rappelé les thèmes clés de coopération pour le Norfolk : les échanges académiques, le transfert de technologies, les biotechnologies, les énergies renouvelables, le défi du vieillissement de la population.
- **Claire Le Tertre, Cheffe du service « Coopération interrégionale et programmes européens », Région Bretagne**, a explicité la proposition de nouveau règlement sur la Politique de Cohésion. Elle a mentionné la possibilité pour l'espace Manche de s'intégrer à des programmes transnationaux dans le cadre d'un sous-comité transfrontalier. Elle a proposé de réfléchir à l'intérêt d'un programme transnational maritime incluant les territoires recouvrant par exemple le programme Europe du Nord-Ouest, pour traiter spécifiquement les enjeux liés aux Brexit.
- **Enfys Dixey, Policy Manager en charge du suivi des programmes INTERREG, Gouvernement du Pays de Galle** a aussi exposé l'accord bilatéral avec la Bretagne et le mémorandum en cours de signature avec la Galice, et la déclaration d'Amitié avec la province de Noord-Holland. Elle a rappelé l'intérêt du Pays de Galles pour la Coopération Territoriale Européenne mais également sa volonté de ne pas rompre les échanges avec le gouvernement britannique.
- **Kate Clarke, Comté du Hordaland (Norvège)**, a présenté le modèle norvégien de participation à INTERREG qui peut être une source d'inspiration pour le futur de la coopération transmanche.
→ Voir [présentation Powerpoint](#)
- **Bruno Bisson, Conseiller diplomatique de la Préfète de Normandie**, a présenté les modalités de mise en œuvre du fonds de coopération franco-québécois pour en tirer quelques bonnes pratiques pour la Manche. Si le cadre de ce fonds présente un intérêt, la question des moyens alloués et de la provenance des financements se pose dans le contexte franco-britannique.
→ Voir [présentation Powerpoint](#)

1.5. Atelier 2 : ... En prenant en compte les spécificités de l'Espace Manche

Orateurs :

- **John Napton**, Directeur d'agence à Plymouth, Brittany Ferries
- **Pierre Marlin**, Association TUG Horizon représentant les usagers de la ligne Dieppe-New Haven
- **Jean-Pierre Lucas**, Directeur général adjoint, Département de Seine Maritime

Les présentations ont porté sur les besoins de digitalisation des procédures administratives pour le transport maritime en Manche. Un autre volet de travail est la promotion des lignes transmanche et la promotion du tourisme de part et d'autre de la Manche via des échanges culturels, sportifs, jumelage entre villes, un guide touristique, coopération entre agences de tourisme, mise en valeur de produits régionaux etc. Les acteurs français présents disposent de nombreuses idées précises de coopération mais recherchent des partenaires britanniques pour les mettre en œuvre.

Orateurs :

- **Nathalie Aubourg**, Normandie Université, VP Europe et International
- **Dr Guy Hembury**, Directeur adjoint en charge de la Commercialisation et des Partenariats Extérieurs, Services Recherche et Innovation, Université de Portsmouth

Normandie Université souhaite réunir les universités de la Manche lors d'Assises de la coopération scientifique transmanche fin 2018/début 2019 en Normandie, pour identifier des domaines stratégiques de coopération en lien avec le monde économique et les collectivités territoriales. Le Ministère des Affaires Etrangères britannique a manifesté son intérêt pour cette initiative. Guy Hembury a souligné que le maintien des programmes européens pour la recherche et l'éducation sont essentiels pour les universités britanniques pour le maintien des partenariats et des ressources humaines mais aussi pour l'investissement dans la recherche et l'innovation, contribuant à la compétitivité du Royaume-Uni. Aux yeux des Universités britanniques, les incertitudes liées aux financements disponibles pour la recherche au-delà du Brexit constituent un obstacle essentiel à lever avant d'envisager des actions concrètes.

Orateurs :

- **Sheldon Ryan**, South Coast Marine Cluster (Cornwall, Devon, Somerset, Dorset, Hampshire, Solent)
- **Guillaume Tirard**, Chef du Département des Investissements, Agence de Développement Normandie

Sheldon Ryan a mis en avant les opportunités que représentent le secteur de l'éolien ([cf. rapport Foresight de l'OCDE](#)) et de l'aquaculture pour les économies régionales. Il a mis en relief l'importance pour le Royaume Uni de mettre en œuvre la stratégie européenne de croissance bleue dans sa stratégie industrielle et son volet maritime. Guillaume Tirard, a présenté la campagne promotionnelle de l'ADN auprès des entreprises britanniques en mars 2018 pour mettre en avant les possibilités d'investir en Normandie.

En conclusion :

- **Perspectives :**

- Les acteurs de la Task Force Manche **identifient des projets concrets** à mener, notamment dans les domaines prioritaires précités.

- **Actions programmées :**

- Sous l'impulsion de la Région Normandie et de la CRPM, **une délégation sera conduite à Bruxelles pour promouvoir la Task Force Manche** et le maintien d'un espace de coopération européen dans la zone Manche à l'automne 2018 ;

- Normandie Université organisera des **Assises de la coopération scientifique transmanche** fin 2018/début 2019 en Normandie ;

- Une courte note sera préparée par le Secrétariat de la CRPM sur les caractéristiques de l'Espace Manche.

- **Constats partagés et points de réflexion :**

- **Beaucoup de coopérations** bilatérales entre régions existent de part et d'autre de la Manche et montrent l'intérêt politique des régions pour coopérer ;

- Ces projets sont soutenus généralement par **les programmes européens et particulièrement INTERREG**, qui permettent la participation directe des régions ;

- Mais aussi parfois par des **fonds régionaux ou nationaux dédiés** ;

- La **participation du UK** aux programmes INTERREG post 2020 est possible et importante pour les acteurs présents ;

- De bons exemples de projets ont été identifiés par les acteurs **de la zone Manche** ;

- Certains programmes INTERREG (**par exemple Europe du Nord Ouest**) pourraient être dédiés à l'atténuation des impacts du Brexit ;

- Néanmoins chacun s'accorde à dire que des **améliorations** doivent être apportées pour faciliter la **gestion** des programmes et **simplifier** les procédures administratives ;

- De nouvelles discussions avec les **autorités étatiques** sont nécessaires pour explorer les différentes bonnes pratiques.